

Projet de réaménagement de la route 132 à Chandler par le ministère des Transports

Dossier : 6211-06-047

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 29 avril au 13 juin 2008

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet de réaménagement de la route 132 à Chandler par le ministère des Transports* a pris fin le 13 juin 2008. Conformément au mandat qui lui a été confié le 17 avril 2008 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 29 avril au 13 juin 2008, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le ministère des Transports propose le réaménagement de la route 132 à Chandler, en Gaspésie, entre l'intersection est de la route des Cyr, dans le quartier de Newport, et l'intersection est de la route de l'Église, dans le quartier de Pabos Mills. L'objectif serait de rendre ce segment, d'une longueur d'environ 3,8 km, conforme aux normes de route nationale, d'y améliorer la sécurité routière et de séparer la circulation locale de celle de transit. Un nouveau pont, d'une longueur de 60 m, serait construit pour la traversée de la rivière de l'Anse aux Canards. Les intersections de la route 132 avec les routes de l'Anse-aux-Canards, Gionest et Grenier seraient réaménagées.

Selon le ministère des Transports, les travaux s'échelonnent sur plus d'un an. Le projet, conditionnel aux budgets disponibles, est évalué à 13,2 M\$.

(Extrait du communiqué émis le 29 avril 2008)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation publiques proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information ainsi qu'à partir de conversations téléphoniques et de courriels. Les préoccupations concernent :

L'acquisition d'immeubles et de terrains par le ministère des Transports :

- le processus d'acquisition d'immeubles à des fins gouvernementales du ministère des Transports ;
- la superficie de terrain nécessaire à l'emprise de la route sur certaines propriétés ;
- l'établissement du tracé final de la route permettant l'identification des terrains touchés et des propriétaires concernés par le processus d'acquisition du Ministère ;
- l'identification actuelle des propriétaires susceptibles d'être expropriés et la fiabilité de cette identification ;
- le délai qui serait accordé aux propriétaires pour se reloger, à la suite de leur expropriation ;
- l'indemnisation pour la perte de la valeur marchande d'un commerce et de terrains zonés commercial en raison de l'éloignement de la nouvelle route 132.

Les accès à la nouvelle route 132 :

- les futurs accès à la Baie Saint-Hubert par rapport aux accès actuels ;
- l'amélioration de l'accès au stationnement de la Base de plein air Bellefeuille ;
- l'impact de la diminution de services à la communauté à la suite de la fermeture d'un dépanneur en raison de son éloignement de la nouvelle route 132 et de l'impossibilité d'en installer un nouveau en bordure de cette nouvelle route ;

- l'éventualité d'un accès à la route 132 pour un commerce, dans le cas où il y aurait concertation dans le milieu pour aménager, par exemple, une rue domiciliaire et donner un accès par une voie unique à ces propriétaires et par la même occasion au commerce ;
- la rétrocession d'une partie de la route 132 qui ne sera plus utilisée et l'entretien de cette route municipalisée ;
- la longueur de la route rétrocédée à la municipalité et l'impact financier de cette rétrocession sur cette dernière ;
- le coût supplémentaire du déneigement que la municipalité devra assumer.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque municipale et scolaire de Chandler	131, boulevard René-Lévesque, Chandler

Le site Internet

Tous les documents reçus, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
3 mai 2008	Le Soleil	
4 mai 2008	La Presse	
4 et 11 mai 2008		Le Havre de Chandler

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
29 avril 2008 Début de la période d'information et annonce de la séance	Médias écrits et électroniques ainsi que les hebdomadaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	186	Site du BAPE
12 mai 2008 Rappel de la séance aux médias	Médias écrits et électroniques ainsi que les hebdomadaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	12 mai 2008
BAPE : Animation	Louise Bourdages, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Diane Paquin, chef du Service des communications et des ressources documentaires
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Aucun représentant
Promoteur	MM. Victor Bérubé, Charles-Henri Blais et Michel Caron
Assistance	57 personnes
Durée	1 h 45
Lieu	Centre municipal de Pabos Mills

Les relations de presse

Deux médias étaient représentés lors de la séance d'information, soit Radio du Golfe (CFMV-FM) et le Journal Le Havre. Deux entrevues ont eu lieu le lendemain, l'une avec CBGA-MA, Société Radio-Canada à Matane et l'autre avec CJRG-FM, Radio-Gaspésie à Gaspé.

La revue de presse

À la suite du communiqué de presse émis le 29 avril 2008, deux médias électroniques locaux ont annoncé le début de la période d'information et de consultation publiques ainsi que la tenue de la séance d'information le 12 mai 2008.

La participation des autochtones

À la lecture du dossier, nous avons constaté qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet, ce qui nous a été confirmé par le Secrétariat aux affaires autochtones par la suite. Nous n'avons donc entrepris aucune action particulière pour les informer.

Québec, le 18 juin 2008

Louise Bourdages, conseillère en communication, chargée du dossier
En collaboration avec Diane Paquin, chef du Service des communications et des ressources documentaires
et Marielle Jean, conseillère en communication